



Province de Québec  
MRC de Beauce-Sartigan  
Municipalité de St-Côme-Linière

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement no 419-2025 intitulé « Règlement no 419-2025 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 ».**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance régulière tenue le 10 février 2025 le conseil a adopté le projet de règlement no 419-2025 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 visant à revoir les normes de lotissement pour les terrains situés dans un corridor riverain et les routes en bordure des cours d'eau. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette consultation se tiendra du 12 février 2025 au 7 mars 2025 inclusivement.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 10 mars 2025, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. L'objet de ce projet de règlement vise à modifier les normes de lotissement pour les terrains situés dans un corridor riverain et les routes en bordure des cours d'eau.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

**Donné à St-Côme-Linière, ce 11<sup>e</sup> jour de février 2025**

Chantal Poulin  
Directrice générale/greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le onzième jour du mois de février 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de février 2025

Chantal Poulin  
Directrice générale / Greffière-trésorière